

Appel à candidature à un poste de Ingénieur Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne-Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 30 mois (2,5 ans) de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 32 K€ et 48 K€.
<u>Résidence administrative :</u>	Annecy (74) et ou Saint Badolph (73)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} mars 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPFF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les Documents de Gestion Durables (DGD), la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études technique et la mise en place de placettes d'expérimentation.



Description du poste

Le poste proposé a pour objet de participer à un programme Interreg Alpine Space : Forest EcoValue. Ce projet transfrontalier est basé sur la reconnaissance du fait que la restauration et le maintien de forêts saines peuvent générer de la valeur au profit de l'ensemble de la région alpine, ainsi que des opportunités d'affaires et d'emplois verts pour les communautés alpines.

Ce projet porte sur la définition de méthodes d'évaluation économique et le développement de systèmes de paiement à appliquer aux services écosystémiques. Il est donc attendu d'explorer de nouveaux modèles de paiement et de nouvelles conditions économiques pour de multiples services écosystémiques forestiers, afin d'extraire une plus grande valeur de la forêt alpine et d'être en mesure d'assurer un entretien durable.

Dans ce cadre, les principales missions sont les suivantes :

- Etudier et évaluer le marché actuel et potentiel des services écosystémiques alpins ;
- Cartographier et analyser la capacité des forêts à produire des services écosystémiques sélectionnés ;
- Identifier et analyser le potentiel économique d'un sous ensemble de services écosystémiques (eau, carbone, ...)
- Analyser la valeur ajoutée actuelle de la biodiversité dans les forêts privées alpines ;
- Evaluer et étudier l'efficacité des modèles de gestion ;
- En tester certains ;
- Analyser les besoins en politiques innovantes pour l'entretien des forêts.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de type Bac+5 Ingénieur Forestier ou équivalence ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG et outils statistiques ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Capacité d'analyse politico économique.

Compétences et qualités requises

- Capacités d'animation et de communication. Facilités relationnelles ;
- Goût et aptitudes pour le travail de terrain ;
- Sens de l'initiative, goût pour le travail en équipe ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Sylvain OUGIER, ingénieur responsable Savoie / Haute-Savoie : 06 08 36 45 57 - sylvain.ougier@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **27 janvier 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M^{me} la Directrice du CRPF, Anne-Laure SOLEILHAVOUP
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

auvergnerhonealpes@cnpf.fr et sylvain.ougier@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **7 février 2023** à Saint Didier au Mont d'Or (69).



www.cnpf.fr

